



LPO Joubert-Maillard - Ancenis



Procès verbal du Conseil d'Administration du 26/11/2020

Ouverture de la séance à : 18H05

Membres présents : B. STEPHAN, F. LE-GALLO, Y. PERRICHET, S. GANDON, P. VALAT, N. POIRIER, S. ONILLON, L. LECONTE, I. NOTHOMMES, D. LOUARGANT, P. GY, M. MOKHLISSE, M. PIQUET, S. BREVET, T. AUBERT, T. DUTOUR, X. CAUDRON, B. MATHIEU, L. OUVRARD, D. POTIER, E. PHAN-LAFONT, O. GRILLET, F. ROMIANT, C. RUEL, L. MATHIEU, E. DUFOUIL, V. TYSGANKOV, I. VUILLEMOT

Quorum : 14

Secrétaire de séance : Isabelle NOTHOMMES (élue enseignante de liste CGT /FSU)

1. Adoption de l'ordre du jour :

Le **proviseur** présente l'ordre du jour et indique qu'il y aura des questions diverses posées par les élèves. Les représentants des professeurs demandent à ajouter une question supplémentaire sur la dératisation.

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture des PV des CA du 9 juillet et 1^{er} octobre
3. Installation des commissions
Affaires pédagogiques
4. Plan de continuité pédagogique : état de situation.
5. IMP
Affaires financières
6. Budget
7. Convention d'adhésion à un groupement de commandes
8. Convention d'adhésion à un groupement de services
9. Remise d'ordre
10. Convention d'équipements sportifs
11. Délégation du Conseil d'Administration pour la passation des marchés

L'ordre du jour est adopté

Vote : Pour	26	contre	0	abstention	0
-------------	----	--------	---	------------	---

Les dates des prochains CA sont données :

- Le 11/02/21 (secrétariat fait par les représentants des agents)
- Le 15/04/21 (secrétariat fait par la direction)
- Le 08/07/21 (secrétariat fait par les représentants des parents)

Un parent d'élève arrive à 18h15.



2. Lecture des 2 PV précédents

Un ajout au compte -rendu concernant le débat tenu sur le protocole sanitaire est demandé par un **élu des enseignants CGT/FSU**. La modification ci-dessous est à transmettre à Mme BOUDOU.

Lors d'une discussion au sujet de la mise en place du nouveau protocole sanitaire et alors que les professeurs se font l'écho des craintes de nombreux collègues quant à la dangerosité de la promiscuité des élèves, jusqu'à 36 dans une même classe, un parent d'élèves déclare à l'intention des délégués enseignants :

"C'est vous qui créez la psychose au lycée ! ", suscitant une réaction très vive et indignée des professeurs présents.

3. Installation du conseil d'administration

Le proviseur félicite les nouveaux élus, en particulier les élus des agents dont le collège électoral n'était plus représenté depuis des années et indique aussi que, parmi les élus des élèves, tous les cursus sont représentés (lycée général, lycée professionnel et BTS).

Lecture des commissions avec état des lieux des besoins :

Le proviseur : Il reste deux places vacantes pour des personnes qualifiées (1 choisi par la région, un autre par l'inspection académique) : les candidatures sont bienvenues.

Un élu des agents : Les infirmières peuvent siéger dans les commissions sans siéger au CA ?

Le proviseur : oui car ce sont des commissions (CESC et CVL) qui ne sont pas des émanations du CA.

Les représentants des enseignants et des parents proposent des personnes pour la commission permanente.

Un élu des enseignants CGT/FSU : Est-il possible d'ajouter des personnes après ce CA pour le CVL et le CESC ?

Le proviseur : Envisageable mais il faudra revoter en CA les modifications.

Vote : Pour	27	contre	0	abstention	0
-------------	----	--------	---	------------	---

4. Plan de continuité pédagogique : état de situation

Le proviseur présente les deux plans de continuité pédagogique :

- Les lycéens du lycée professionnel sont 100% en présentiel et l'accueil en cours est assuré pour ceux qui n'ont pas de stage.
- Les lycéens du LGT sont en alternance et en demi-groupe depuis mi-novembre.

Un élu des enseignants CGT/FSU : Cela fonctionne bien : les élèves travaillent en autonomie quand ils sont en distanciel. On va avancer peut être deux fois moins vite mais mieux car le travail est plus efficace en demi-groupe et nous, on apprécie beaucoup de travailler avec les élèves dans ces conditions.

Un élu des enseignants CGT/FSU : il reste des difficultés d'organisation, par exemple, pour les élèves qui ont été absents lors de leurs journées « présentiel ». Le travail en autonomie n'est pas simple et facile pour tout le monde.



Une élue des élèves : C'est beaucoup mieux, on avance beaucoup plus vite et dans la sérénité. Un point d'amélioration : il faudrait que les professeurs donnent le travail en distanciel plus tôt pour que les élèves puissent mieux s'organiser.

Une élue des enseignants CGT/FSU : Pour le lycée pro, c'est très différent : il y a un vraiment un malaise ressenti par les enseignants. Les effectifs à 24 ne permettent pas la distanciation en classe. Il reste au moins une quinzaine d'heures où chaque élève ne peut pas être en distanciation contrairement au LGT.

Le proviseur indique que c'est un problème de configuration des locaux et il demande aux enseignants du lycée pro de faire des propositions ou de trouver des solutions.

Un élu des enseignants CGT/FSU : Comment se fait-il qu'on ne vote pas les plans de continuité pédagogique ? D'après les textes, tout ce qui a été proposé au conseil pédagogique doit être voté au CA.

Le proviseur indique que le vote n'est pas obligatoire, qu'il a réuni les professeurs, les parents et les élèves pour les informer.

Une élue des élèves : Il y a également un problème de communication pour le nettoyage des tables et des chaises en fin de cours (tout le monde ne semble pas au courant)

Le proviseur remercie les élèves du CVL pour leur proposition : chaque élève nettoie sa table et sa chaise mais précise que c'est une expérimentation pour le rez-de-chaussée du bâtiment B

Le gestionnaire indique qu'il peut y avoir un problème de vérification du processus.

Un élu des agents : Chaque salle est aussi nettoyée par les agents, chaque jour.

Un élu des enseignants CGT/FSU salue le travail des agents et leur grande importance au sein de l'établissement. Ils font un métier difficile et il est indispensable de faire preuve de bienveillance envers eux.

Le proviseur rappelle qu'il a été demandé aux agents de nettoyer en priorité les zones contact et qu'il y a un problème de recrutement pour avoir du renfort suite aux arrêts des agents.

Un élu des enseignants CGT /FSU : c'est de la responsabilité de la Région. Le protocole sanitaire en vigueur n'est pas respecté : les sols ne sont pas faits car les agents en arrêt ne sont pas remplacés et cela pose problème.

La représentante de la Région : Pour ce qui est du nettoyage par les élèves, c'est aussi une manière de participer aux efforts, cela se passe comme cela dans beaucoup de collèges. Pour le recrutement, il y a un « pool » de 150 personnes qui ont été embauchées en septembre avec un taux de réponse de 97% mais il reste un problème d'adéquation des personnes aux postes.

Le Gestionnaire : Les agents ont beaucoup travaillé à cause du protocole sanitaire et en plus, on a eu un problème important à la plonge : tout ceci a provoqué des arrêts maladie. La réparation de la « plonge » a été faite par des professeurs de maintenance et d'électrotechnique (M. GRAPPE et M. TERRIEN). Le gestionnaire les remercie.

Un élu des enseignants CGT/FSU remercie le proviseur pour l'information qui paraît dans l'hebdo concernant les cas positifs(COVID) dans le lycée. C'était une demande qui avait été faite au précédent CA, qui avait été refusée à ce moment -là.

Un élu des élèves indique qu'il n'y a pas de gel hydroalcoolique à l'internat.



Le proviseur : Ce n'est pas sécurisant de mettre du gel à l'internat car il y a un risque d'incendie (il y a eu un début d'incendie dans le bâtiment G : des élèves ont enflammé du gel)

L'élu des élèves : Est- ce qu'on peut avoir du savon ? un savon par élève, cela devrait pouvoir être compris dans le coût de l'internat et ne pas être aux frais des 43 internes ou alors il faudrait installer un distributeur de savon.

Un représentant des parents souhaite revenir au sujet du plan de continuité pédagogique : Les programmes vont-ils être terminés dans ces conditions ?

Un élu des enseignants CGT/FSU : Sans doute que non. Pour les examens, pour l'instant on n'a pas d'infos, on attend des aménagements des programmes. Tous les syndicats appellent à l'aménagement ou à l'allègement des programmes mais pour l'instant, les inspections n'ont pas pris position.

Une élue des enseignants CGT/FSU : il faut aussi rappeler que les élèves ont déjà, pour certains d'entre eux, terminé leur année scolaire précédente mi-mars et que cela pose problème pour être au niveau en particulier en français où le bac se passe en première. Le niveau des secondes est inquiétant (collège non terminé, manque d'autonomie , mise au travail). C'est une cohorte qui sera sans doute pénalisée et qu'il faudra surveiller et aider.

Un élu des enseignants CGT/FSU : Rien n'a été prévu par le ministre qui a très mal géré cette crise sanitaire. C'est de l'impréparation totale.

Le proviseur : Le plan de continuité pédagogique a vocation à être amélioré en particulier la problématique des salles de classes trop petites au lycée pro.

5. IMP

Le proviseur présente les IMP (indemnités pour missions particulières). Ce sont des missions qui ne se font pas devant les élèves. Elles sont réparties de la façon suivante (6 pour le lycée pro et 12 pour le LGT). Le CA doit valider les missions et la répartition.

Un élu des parents : En quoi consiste la mission « référent communication » ?

Le proviseur : C'est une cellule qui améliore la communication. Elle est composée de trois membres : une enseignante, une professeure documentaliste et la secrétaire de direction.

Vote : Pour	24	contre 0	abstention 3
-------------	----	----------	--------------

Départ de Mme Onillon, remplacée par Mr Viau

6. Budget

Le gestionnaire présente le budget : c'est la prévision des recettes et des dépenses.

La dotation de la Région est de 346148€. On note une chute importante du nombre de DP en 2020 qui donne une baisse des recettes

Un élu des enseignants CGT/FSU : Qu'est- ce que le FARPI ?

Le Gestionnaire : Fonds académique de rémunération des personnels d'internat



Le proviseur : Les services de restauration et d'internat ne sont pas obligatoires et ne sont pas financés dans notre fonctionnement, ce qui montre l'importance de la fréquentation de la demi-pension.

Un élu des enseignants CFDT : A quoi est due l'augmentation de la taxe d'apprentissage ?

Gestionnaire : Ce sont des reliquats

Le proviseur rappelle que la taxe d'apprentissage ne sert qu'aux activités pédagogiques.

Le gestionnaire : La direction a fait le choix de maintenir les dépenses et les crédits en AP malgré la chute importante des recettes.

Un élu des élèves : Comme il n'y a pas eu de voyages l'année dernière, est-ce que le budget sera reporté sur l'année prochaine ?

Le gestionnaire : Aujourd'hui, je présente juste une autorisation de dépenser, par exemple, si on organise des voyages en septembre 2021. Le budget fonctionne en année civile et pas en année scolaire.

Le proviseur : On prévoit le financement des sorties et des voyages même si on est dans l'impossibilité de se projeter en particulier sur les mobilités Erasmus.

Une élue des parents : Pourquoi la diminution des recettes en restauration provoque une diminution des reversements au service général ?

Le gestionnaire donne des explications et indique qu'on ne sait pas trop comment vont évoluer les dépenses avec le nouveau protocole qui demande une aération importante alors qu'on chauffe. Il faut plutôt se baser sur les chiffres du compte financier de 2019 car l'année 2020 est très particulière. Si besoin, on fera un prélèvement sur les fonds de réserve et il y aura réajustement.

Un élu des parents : Où a-t-on fait des économies ?

Le gestionnaire : Ce ne sont pas des économies mais moins de dépenses prévues. On maintient les crédits pédagogiques malgré la baisse des recettes (internat /Demi-pension) . Plus d'élèves ont décidé d'être externes en 2020 et moins de repas ont été servis à cause du confinement. Cela a beaucoup d'impact sur nos recettes.

Le proviseur : Sur 4 mois, le COVID a déjà coûté 11000€ mais, si besoin, on fera une demande supplémentaire à la région

Un élu des parents précise que les fonds de réserve ne sont pas faits pour gérer la crise sanitaire.

Vote : Pour	26	contre	0	abstention	1
-------------	----	--------	---	------------	---

7. Convention d'adhésion à un groupement de commandes

Le gestionnaire présente la convention

Vote : Pour	27	contre	0	abstention	0
-------------	----	--------	---	------------	---



8. **Convention d'adhésion à un groupement de services**

Le gestionnaire présente la convention

Vote : Pour	27	contre 0	abstention 0
-------------	----	----------	--------------

9. **Remise d'ordre**

C'est une remise qui est faite aux élèves : diminution du forfait ou de la facture en cas de maladie ou autre motif valable

Un élu des agents : C'est nouveau cette possibilité ?

Le gestionnaire : Non c'est un renouvellement

Vote : Pour	27	contre 0	abstention 0
-------------	----	----------	--------------

10 . **Convention d'équipements sportifs**

Le gestionnaire présente cette convention : c'est un avenant comme chaque année pour l'utilisation par les élèves des équipements sportifs. C'est une convention tripartite (municipalité, établissement et région). Il existe aussi un avenant avec la COMPA.

Un élu des élèves : A cause du confinement, à l'internat , on ne peut pas sortir. Est-ce qu'on pourrait aller courir sur la piste d'athlétisme ?

Le représentant de la mairie : Ce n'est pas prévu et impossible en ce moment à cause de la situation sanitaire car tous les équipements sportifs sont interdits aux associations sportives.

Un élu des agents : Si le bâtiment J est détruit, peut -on prévoir des équipements sportifs à la place ? .

Le proviseur : Pour l'instant, pas d'aménagement prévu à cet endroit

Un élu des parents : Est-ce que les prix ont augmenté ?

Le gestionnaire : oui il y a eu une légère augmentation

Vote : Pour	27	contre 0	abstention 0
-------------	----	----------	--------------

11. **Délégation du conseil d'administration pour la passation des marchés.**

Cela concerne des contrats intra annuels. Le CA délègue au proviseur la passation des marchés.

Vote : Pour	27	contre 0	abstention 0
-------------	----	----------	--------------



Questions diverses posées par les élèves :

1. Est-il possible de vider les poubelles extérieures plus souvent ?

Le proviseur explique que ces poubelles sont municipales et qu'il y a un problème de contenance. La municipalité peut-elle passer plus souvent ?

Le représentant de la municipalité indique qu'il va transmettre.

Un élu des agents : pourquoi ne pas installer du tri sélectif à cet endroit et faire de l'éducation à l'environnement ?

Le représentant de la municipalité : La gestion des déchets est un vrai sujet pour la nouvelle municipalité : la meilleure façon de gérer les déchets est de ne pas en produire.

Le proviseur propose d'engager un travail commun entre les représentants du CVL et la mairie.

Un élu des enseignants CGT /FSU : C'est très intéressant de faire un partenariat écologique entre la mairie et les lycéens (que ce soit au niveau du CVL ou du CESC)

Le représentant de la mairie : Ce sont des idées à creuser. La municipalité va faire un appel aux lycéens d'Ancenis pour la création d'un conseil municipal jeunes et aussi un appel à projet auprès des représentants des lycées pour participer à la programmation culturelle.

2. Est-il possible de créer des affiches pour encourager le personnel d'entretien de l'établissement ?

Le proviseur donne son accord.

3. Est-il possible de donner d'augmenter le budget du journal du lycée pour prendre un abonnement à Madmagz ?

Il faut demander un devis mais normalement pas de souci.

Question diverse posée par les élus enseignants :

Un rat a été vu par des collègues puis éliminé par les agents dans une salle du Bâtiment J. Les collègues (choqués) se demandent comment est organisée la dératisation dans l'établissement.

Le gestionnaire répond que les services de dératisation passent deux fois par an mais qu'il est vrai que (sans doute suite aux travaux) un rat a été observé puis tué par les agents.

Un élu des agents explique comment procède la personne de l'entreprise de dératisation.

Une élue des enseignants CGT /FSU indique que c'est quand même très choquant cette présence de rats dans ce bâtiment.

Le gestionnaire dit qu'il ne faut pas remettre en cause le travail des agents et l'élue **CGT/FSU** répond que ce n'est absolument pas son propos, qu'elle n'a jamais mis en doute le travail des agents.

Un élu des enseignants CGT/FSU demande s'il est possible de mettre en ligne sur le site de l'établissement les CR du conseil d'administration.

Le proviseur donne son accord

La séance se termine à 20H30.

